

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 16 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...
- Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'autres couleurs que le bleu ou le noir est autorisée.

La commune de Techniville, 100 000 habitants, a décidé d'engager un programme de requalification et de développement de ses espaces publics, visant notamment à améliorer le cadre de vie et à changer l'image de la commune.

En tant que technicien principal territorial de 2^{ème} classe à la Direction des espaces publics, vous assistez l'ingénieur en charge du pilotage et de la mise en œuvre de l'opération de réaménagement des berges du fleuve qui traverse le centre de la commune.

Cette opération porte sur un linéaire de près d'1 kilomètre de la rive droite du fleuve, sur une largeur constante de 12 mètres, aujourd'hui à usage exclusif de stationnement ouvert au public.

Les principaux objectifs validés de l'opération sont les suivants :

- affirmer le statut d'espace public des berges ;
- développer et diversifier les usages ;
- prendre en compte la problématique des crues du fleuve ;
- répondre aux enjeux portés par la commune en termes de participation à la réduction de l'imperméabilisation des sols et au développement de la trame végétale.

Le budget global alloué à l'opération est de 5 millions d'euros HT.

Il vous est demandé de répondre aux questions suivantes :

Question 1 (4 points)

En vous basant sur vos connaissances professionnelles et sur les éléments de contexte, précisez les principaux éléments à aborder dans le programme de l'opération.

Question 2 (3 points)

La commune souhaite recourir à une maîtrise d'œuvre externe. Définissez les compétences de l'équipe de maîtrise à solliciter pour cette opération et indiquez comment les exiger dans le cadre de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Question 3 (6 points)

Proposez, sous forme de coupes-types, deux scénarios d'aménagement contrastés. Présentez ensuite une analyse comparative des avantages / inconvénients de ces scénarios au regard notamment des objectifs fixés pour cette opération.

Question 4 (3 points)

Rappelez les obligations réglementaires en termes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite à respecter dans le cadre de l'aménagement.

Question 5 (4 points)

Proposez les actions de communication à mener durant les phases de préparation et de réalisation des travaux, ainsi que les supports associés.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Les berges ramènent la nature au cœur des villes » – Sophie Landrin – *Le Monde* – 7 juillet 2012 – 2 pages
- Document 2 :** « Les berges reviennent au naturel » – Aline Gillette – *Le Moniteur* – 24 février 2012 – 1 page
- Document 3 :** « Paris à la reconquête des berges de la Seine rive droite » – Nathalie Moutarde – *Le Moniteur* – 5 mai 2015 – 2 pages
- Document 4 :** « Aménagement des berges du faubourg : retrouver la Loire, chercher la continuité » – Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique – *Dossier de presse Aménagement des berges du faubourg* – Mai 2016 – 7 pages
- Document 5 :** « Les berges de la Loire rendues aux piétons et aux cyclistes » – Blandine Dahéron – *Le Moniteur* – 30 octobre 2009 – 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Samedi 7 juillet 2012 - Sophie Landrin

Planète

Les berges ramènent la nature au cœur des villes

A Lyon, Bordeaux, Toulouse et Paris, de grands aménagements ont été lancés aux abords des cours d'eau

On parle de "*reconquête*", de "*réconciliation*", d'un retour de la nature. Après avoir longtemps ignoré leurs fleuves, les transformant en voies de circulation, parkings ou entrepôts, la plupart des grandes villes françaises se lancent dans des vastes opérations de reconversion de leurs berges. Au fil du temps, les urbains ont physiquement perdu le contact direct avec l'eau, relégués sur les hauteurs des digues.

Au printemps 2013, les Parisiens pourront flâner tranquillement le long de la Seine, presque à l'écart du bruit de la ville. La rive gauche du pont de l'Alma jusqu'au pont Royal va être rendue aux promeneurs et aux cyclistes ; 2,3 kilomètres vont ainsi être débarrassés de la circulation automobile. Des aménagements sportifs et culturels, des jardins flottants ponctueront le parcours. Devant le Musée d'Orsay, un emmarchement assurera la liaison entre quais hauts et quais bas. Les quais hauts feront également l'objet d'aménagement, mais pour accompagner le report de trafic. Des voies de circulation seront agrandies pour absorber le surplus automobile.

Rive droite, les travaux ont démarré depuis le 2 juillet et se poursuivront tout l'été. Le projet est moins ambitieux. Deux passages piétons vont remplacer des passages souterrains sur les quais hauts pour assurer une meilleure liaison entre le quai Branly et le Musée d'art moderne et les Tuileries au Musée d'Orsay. Mais sur la "voie express" Georges Pompidou, piétons et voitures devront cohabiter.

Les principaux travaux d'aménagement auront lieu entre l'Hôtel de ville et le tunnel Henri IV. Les fonds de quai vont être végétalisés, la circulation sera réduite et entrecoupée de feux rouges qui réduiront la vitesse et

sans doute décourageront une partie du trafic. La municipalité a renoncé à fermer cette voie à la circulation. En présentant le projet, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, avait plaidé pour la sagesse estimant "*imprudent*" de prendre le risque de "*congestion*".

UN PROMENEUR SPECTATEUR

Le projet des berges de la Seine a pris du retard. En janvier 2012, l'ancien premier ministre François Fillon, possible candidat à la mairie de Paris en 2014 avait bloqué le dossier. Il demandait des études complémentaires sur le report de trafic, alors que celles-ci avaient déjà été produites par la municipalité. Paris est l'une des dernières grandes villes à s'engager dans la reconquête de son fleuve. La capitale a certes amorcé une mue en instaurant chaque été l'opération "Paris Plages", qui interrompt la circulation sur une partie de la voie Georges Pompidou, mais Bordeaux et Lyon ont inauguré leurs nouveaux parcs urbains au bord de la Garonne et du Rhône dès 2006 et 2007.

Les deux villes s'engagent désormais dans de nouvelles opérations. Dans les deux cas, le succès a dépassé toutes les estimations : ces berges autrefois ignorées sont devenues les lieux de prédilection. A Lyon, l'herbe et les fleurs ont poussé sous les pavés. Les Lyonnais ont pris l'habitude de s'allonger sur les transats et de dîner sur l'eau, faisant de ces anciens parkings une nouvelle centralité, un élément structurant de la ville, non plus ordonné autour de la voiture mais de la nature. De là, c'est un peu comme si le promeneur devenait spectateur de la ville.

Bordeaux a été pionnière, en transformant 4,5 kilomètres des bords de la Garonne en promenade. À peine élu

maire en 1995, Alain Juppé s'était promis de faire "*redécouvrir*" à ses habitants leur fleuve caché derrière des grilles et hangars décrépis. Confié en 2001 à l'architecte paysagiste Michel Corajoud, le chantier a duré cinq ans pour livrer des berges métamorphosées en "*quais jardinés*".

Un temps décrié par certains élus locaux, le projet, qui a reçu le Grand Prix national du paysage, a vite fait l'unanimité. La rive droite a également fait l'objet d'interventions paysagères mais moins lourdes sur les plans technique et financier. La dernière étape sur cette rive, baptisée "*Le parc aux angéliques*", est en cours de finition.

L'ÉQUIVALENT DE NEUF CENTRAL PARK

À Lyon, la municipalité vient de lancer un second chantier plus vaste : l'aménagement des rives de la Saône, 25 kilomètres sur chacune des rives entre le confluent de Lyon, à l'extrémité sud de la ville jusqu'à Neuville-sur-Saône. L'opération a été confiée à chaque fois à des duos d'architecte et artiste. Le projet entend revégétaliser la partie urbaine, et conserver l'aspect sauvage des rives à la sortie de Lyon. Il veut à la fois "*révéler*" et "*reconnecter*", cette rivière soumise à des crues importantes.

À Toulouse, c'est le même esprit qui doit guider le projet de reconquête des bords de la Garonne avec une échelle aussi ambitieuse. Le projet s'étend sur 32 kilomètres entre Toulouse au sud et Saint-Jory au nord, et traverse sept communes. Il comprend 3 000 hectares, l'équivalent de neuf Central Park, l'immense poumon vert de New York.

Le "parc de la Garonne", confié à l'urbaniste et paysagiste Henri Brava, mélangera des paysages différents, urbains, sauvages ou maraîchers. Le

parc se divisera en autant de séquences thématiques dont les accès seront marqués par de longues allées d'arbres. Quarante opérations seront

réalisées avant 2015, mais les derniers aménagements seront livrés en 2030 !

Bordeaux construit son développement durable autour de la Garonne

Longtemps à vocation commerciale, peu ouverte aux flux de circulation avec seulement deux ponts urbains, la Garonne est devenue la pièce maîtresse de l'aménagement urbain de la métropole bordelaise.

Deux nouveaux ponts sont prévus - un pont levant au nord doit être inauguré en 2013 et un second, à l'entrée sud, en 2017 -, avec un transport en site propre sur les deux. Surtout, cinq projets urbains, la plupart orchestrés par des architectes et urbanistes de renom - Alexandre Chemetoff, Winny Maas, Nicolas Michelin, Djamel Klouche -, repensent l'articulation entre ville, berges et fleuve que les Bordelais appellent tendrement "la rivière". "L'axe de développement de la métropole bordelaise, c'est le fleuve", assure Djamel Klouche, auteur d'un plan guide d'une zone située à fleur de Garonne sur la rive droite de Bordeaux.

Après un premier projet urbain en 1996, le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a donné le coup d'envoi d'une deuxième étape en 2009. L'ancien ministre s'appuie sur une situation unique : la ville, principalement autour de la Garonne, de Bacalan à la gare Saint-Jean, dispose d'un chapelet de friches, d'anciens terrains

industriels ou laissés à l'état sauvage, soit près de 360 hectares. En y intégrant le bâti existant, cet espace couvre au total 900 hectares. Alain Juppé a baptisé cet axe "l'arc de développement durable". "Bordeaux dispose de friches idéalement placées qui sont une chance fantastique pour l'avenir de la ville et de l'agglomération", explique Michel Duchène, adjoint au maire et vice-président à la communauté urbaine (CUB) chargé des grands projets urbains.

Six zones ont été identifiées avec, pour chacune d'elles, un projet mixant habitat, bureaux et espaces publics. Avec la double contrainte de penser les aménagements sous les angles développement durable et mixité sociale. Pour chaque nouveau programme, au moins 25 % des logements doivent être à vocation sociale (en location ou en accession à la propriété), avec une pression sur les promoteurs pour proposer de grands appartements. "Nous souhaitons faire revenir les familles en ville", insiste Alain Juppé.

Nature et infrastructures

En terme de transport alternatif, la CUB prévoit, à partir de 2014, le lancement de navettes fluviales sur la Garonne. De manière plus générale, chaque projet d'habitat - zone

d'aménagement concertée (ZAC) ou programme d'aménagement d'ensemble - doit se situer à 500 mètres au maximum d'un transport en commun en site propre.

L'opération la plus impressionnante se trouve au sud de Bordeaux et englobe trois villes - Bordeaux, Bègles et Floirac - pour une superficie de 738 hectares. Plus de 70 % de cette opération d'intérêt national (OIN), qui doit durer de 15 à 20 ans et baptisée Bordeaux Euratlantique, s'inscrit autour de la Garonne. Trois projets urbains sont déjà lancés dont le dernier, le projet "Garonne Eiffel", travaille sur l'articulation entre nature et infrastructures : voie ferrée, pont, routes, gymnase, étang, etc.

"Les neuf nouveaux quartiers prennent la forme de lanières s'adossant au fleuve et s'articulent tous autour d'une pièce verte de proximité, elle-même reliée à un réseau d'espaces publics", explique un des deux architectes, Antoine Viger-Kohler. Les premières réalisations sont attendues en 2016.

AMENAGEMENT DE COURS D'EAU

Les berges reviennent au naturel

Fleuves ou ruisseaux, les cours d'eau sont fortement dégradés par des décennies de pollution et d'artificialisation. Nombre d'aménagements tentent aujourd'hui de gommer les erreurs du passé en combinant les techniques pour rétablir leur bon fonctionnement.

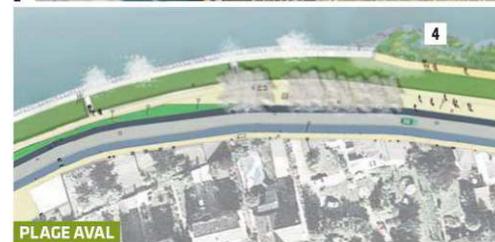
De la renaturation de la Seille à Metz à celle de l'Isar à Munich en passant par le Tarn, un regain d'intérêt se manifeste pour l'aménagement des berges. Au-delà des nouveaux usages suscités - promenades, activités récréatives - et du discours de «recréer le lien entre ville et fleuve», ces opérations visent à renforcer les berges face à l'érosion, dans la longue tradition de lutte contre les inondations. Mais une posture nouvelle se dégage, couplant aux simples actions sur les berges une réflexion plus globale sur les cours d'eau et leur fonctionnement.

Directement inspiré des exigences européennes (directive-cadre sur l'eau de 2006), l'objectif est de rétablir la qualité des cours d'eau, par une action combinée sur le lit, les berges et les abords. Ceci implique un changement des mentalités, lorsque le siècle dernier a été consacré à les tirer au cordeau, les canalisant par des digues en béton de façon à dégager plus d'espace pour l'agriculture ou l'habitat. Ce revirement interroge les compétences, qui doivent reposer à la fois sur l'hydraulique, le génie végétal, le paysage et l'urbanisme. Trois exemples illustrent les efforts engagés pour concilier enjeux écologiques, d'usage et de sécurité. Au Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), la renaturation des berges à l'occasion de leur réaménagement illustre l'efficacité des techniques de génie végétal pour remédier aux effets d'une artificialisation excessive. A une échelle plus vaste, le Syndicat de gestion de l'Yzeron (Sagyrç),

dans le département du Rhône, a réalisé très tôt que lutter contre les inondations supposait de renaturer les cours d'eau. Remplacer le cuvelage en béton par des digues végétalisées répond ainsi au double objectif d'augmentation de l'espace d'expansion du lit en cas de crues et de restauration écologique.

A Strasbourg, un diagnostic sur l'état des cours d'eau a conduit à une myriade d'interventions afin de rétablir leur fonctionnement. A l'heure où les techniques employées sont bien maîtrisées, la difficulté de ces projets est avant tout de convaincre de l'importance du retour des cours d'eau à un état plus proche du naturel. «Comment expliquer à un promeneur qui connaît sa rivière et sa promenade en béton depuis quarante ans qu'il faut la remplacer par un chemin en terre, boueux et sinueux, bordé de plantes vivaces jugées peu esthétiques?», résume Pascal Maret, de l'agence de l'eau Seine-Normandie. A Strasbourg, un an et demi de négociations a été nécessaire pour parvenir à la déviation de la Souffel. Le Sagyrç a dû s'entourer de spécialistes en négociation foncière, face aux réticences des propriétaires en milieu urbain à céder leur terrain. Malgré la conscience croissante de l'importance écologique des cours d'eau, les experts déplorent encore le manque d'initiatives de la part des maîtres d'ouvrage. D'où le rôle des agences de l'eau, pour flécher les actions vers les rivières les plus dégradées et apporter leur soutien technique et financier.

• Enquête réalisée par Aline Gillette



Paris à la reconquête des berges de la Seine rive droite

Nathalie Moutarde (Bureau Ile-de-France du Moniteur) - Publié le 05/05/15

Mots clés : [Etat et collectivités locales](#)

Forte du succès de la transformation en promenade des berges de la Seine rive gauche, la Ville de Paris veut maintenant piétonniser les quais bas rive droite. Le 5 mai, Anne Hidalgo, la maire de la capitale, a dévoilé les deux scénarios envisagés. Ce projet, peu coûteux, de l'ordre de 8 millions d'euros, pourrait voir le jour dès l'été 2016.

Anne Hidalgo lance l'acte II de la reconquête des berges de Seine. Après la piétonnisation des quais bas de la rive gauche, entre le pont Royal et le pont de l'Alma (VII^e arrondissement) en juin 2013, la Ville de Paris envisage d'élargir ce dispositif à une partie des berges de la rive droite. Après l'examen de ce projet à la fin du mois de mai par le Conseil de Paris, la concertation des Parisiens et des communes riveraines débutera en juin pour se prolonger tout l'été. Deux scénarios leur seront proposés. Le premier consiste à fermer à la circulation automobile le tronçon central de la voie Georges-Pompidou sur 1,5 km, entre la place du Châtelet et le Pont de Sully. L'aire piétonne ainsi créée se développerait sur 2,6 ha.



© Luxigon - La Ville de Paris envisage deux scénarios pour piétonniser les berges de Seine en rive droite. Le premier porte sur un linéaire de 1,5 km entre la place du Châtelet et le pont de Sully ; le second, sur 3,3 km, entre le tunnel des Tuileries et le port de l'Arsenal.

Dans le second cas, les quais seraient transformés en promenade sur 3,3 km, du tunnel des Tuileries au port de l'Arsenal, soit un espace entièrement réaménagé de 4,5 ha (dont 8 000 m² d'espace couvert dans le tunnel des Tuileries et le tunnel Henri IV).

Offre de transport alternative

«Le bilan que nous tirons de la reconquête des berges rive gauche est une réussite majeure pour les Parisiens et les Franciliens qui utilisent beaucoup ces lieux de promenade [ndlr: plus de 4 millions de visiteurs en 18 mois]. Comme cette réussite correspond à notre façon de voir et de faire la ville, nous avons décidé de ne pas nous arrêter là», a déclaré la maire de Paris, Anne Hidalgo. Engagement de campagne, cette décision s'inscrit dans une approche globale en termes de mobilité: création de zones 30, opération Paris respire, réaménagement des places (Bastille, Nation...). « Toutes ces mesures visent à réduire le trafic automobile à Paris pour réduire la pollution. C'est un enjeu écologique, c'est un enjeu de santé publique », a insisté la maire de Paris. Cette volonté de diminuer la circulation automobile s'accompagnera d'une offre de transport alternative. La municipalité a ainsi lancé une étude sur la création d'une liaison à haut niveau de service sur les quais hauts de la Seine rive droite dont les conclusions seront rendues fin 2015.

Installations réversibles

Les aménagements réalisés seront « légers » : aires de jeux pour les enfants, équipements sportifs... La Ville veut aussi mettre l'accent sur l'implantation d'activités économiques. « Des péniches pourraient venir s'amarrer dont certaines pourraient accueillir des marchés flottants pour alimenter Paris via le fleuve », a indiqué Christophe Najdovski, adjoint à Anne Hidalgo, en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public. Comme sur la rive gauche, les installations pourront être démontées en cas de crue ou de réouverture nécessaire à la circulation.



© Luxigon - Des péniches pourraient s'amarrer, certaines étant dédiées aux activités économiques comme des marchés flottants qui alimenteraient Paris via le fleuve.

Objectif: Paris Plages 2016

Au final, les investissements ne devraient pas s'élever à plus de 8 millions d'euros. La Ville de Paris avait déjà engagé une première série d'aménagements en septembre 2012 en transformant la voie rapide en boulevard urbain sur 1,5 km, entre l'Hôtel de Ville et le port de l'Arsenal. Cette intervention a déjà permis d'enclencher une baisse des flux de circulation de l'ordre de 25% en moyenne aux heures de pointe (actuellement 2 700 véhicules/heure aux heures de pointe). Quant à l'impact de la fermeture totale aux voitures, il n'est pas encore connu, les études sur les reports de circulation se poursuivant avec la préfecture de police. Mais l'équipe municipale se montre plutôt confiante. « Suite à la fermeture des berges rive gauche, le temps de parcours entre le quai d'Ivry et le quai d'Issy n'a augmenté que de deux minutes, là où les études prévoyaient 6 mn », a précisé Xavier Janc, en charge du projet.

La Ville de Paris veut aller vite. Suite à la concertation, la déclaration de projet devrait intervenir cet automne avec pour objectif la transformation des berges rive droite en promenade pour Paris Plages 2016.



Le Quai Rhuys, l'un des espaces qui sera aménagé.

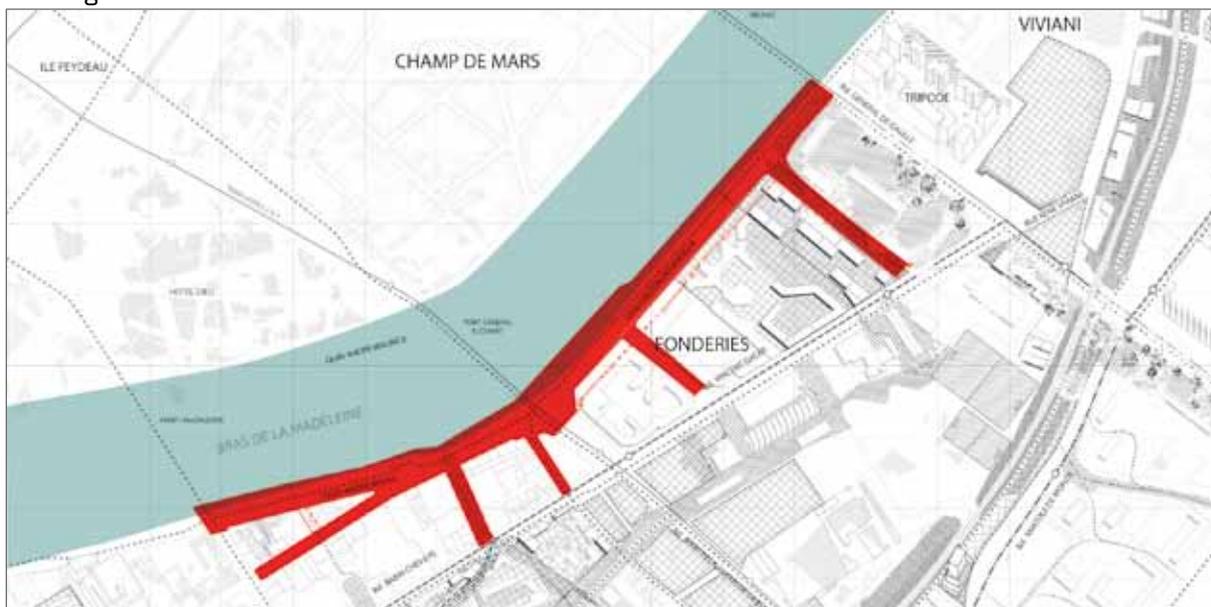
Aménagement des berges du faubourg : retrouver la Loire, chercher la continuité

La requalification des bords de Loire est l'une des composantes majeures du projet urbain de l'île de Nantes. Depuis 2005, 7 km de berges ou quais ont été réaménagés sur les 12 km du tour de l'île. Après l'ouest (Quai des Antilles, site des chantiers, quai Mitterrand) et l'est (secteur Tripode, Bd de la Loire et Blancho au sud), les berges du faubourg viennent parachever l'aménagement de la rive nord. Ces aménagements offriront une continuité piétonne et vélo entre la pointe ouest de l'île (quai des Antilles, site des chantiers), la pointe est (le CRAPA), et jusqu'au pont Georges Clémenceau, au sud du Centre commercial Beaulieu.

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention est circonscrit entre le pont Haudaudine et le pont Aristide Briand. L'intervention des paysagistes commence aux pieds des façades bâties des quais Rhuys, Hoche et Doumergue, jusqu'à la Loire, dont la limite évolue en fonction du marnage.

Afin d'engager une transformation du faubourg en profondeur, et de connecter les aménagements à ceux effectués le long de l'axe central est-ouest du Chronobus C5, la Samoa a inclus les rues transversales aux quais : rue de la Tour d'Auvergne, Conan Mériadec, Grand Biesse, Français Libres et François Albert. Au total ce sont donc 7 hectares d'espaces publics qui seront réaménagés.



Périmètre du projet d'aménagement



LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PROJET

Le projet lauréat, porté par l'agence BASE, met en exergue de nouveaux usages sur le site tout en assurant la continuité avec l'existant. Le parti pris d'aménagement repose sur le **renforcement de deux ambiances différentes** de part et d'autre du pont du général Audibert.

La **première séquence**, à l'ouest (quais Rhuys et Hoche), est abordée sous l'angle de l'**attention au contexte, de la valorisation et du respect de l'existant** (nature des sols en pavés, typologie du site, alignement de platanes...). La proposition est donc de prolonger ici « *les usages et cultures locales qui se sont sédimentés progressivement sur les rives* », sur un site qui restera plus minéral que le boulevard Doumergue avec notamment la conservation des pavés existants.

La **partie est**, après le pont Audibert, est perçue comme un lieu plus neuf, un lieu d'**acclimatation où faire émerger de nouveaux usages**. Ici prime l'inventivité, définie comme « *faire du plus avec*

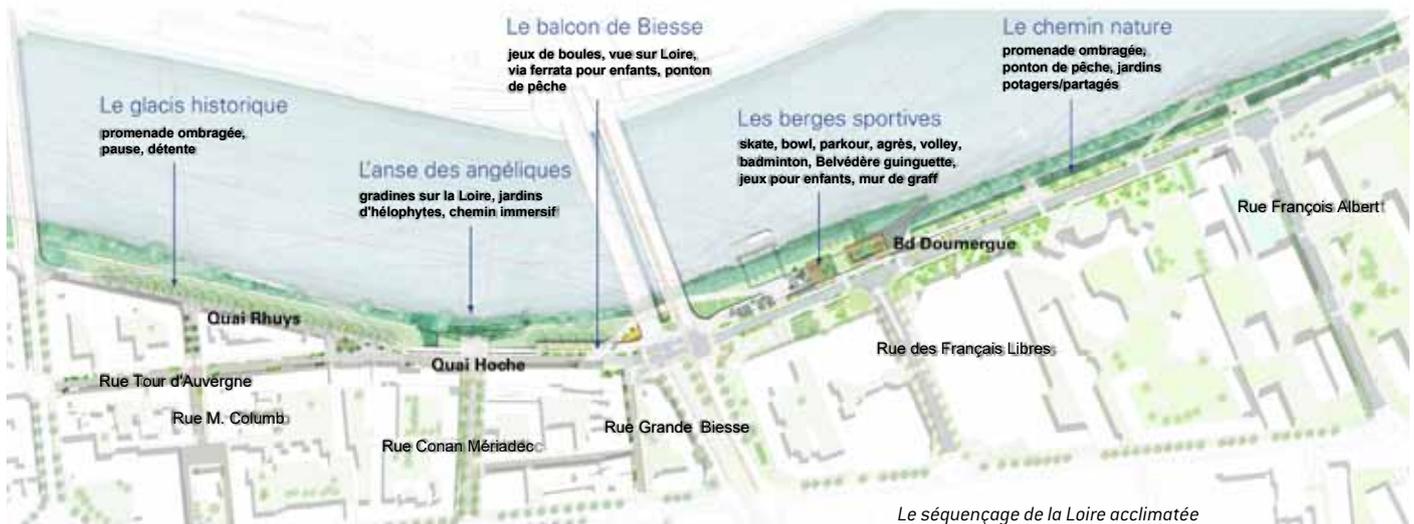
le moins ». La proposition d'aménagement valorise le caractère naturel et fluvial des berges. Le quai, plus large, se prête parfaitement à utiliser le dynamisme nantais pour créer des usages expérimentaux définis au fil d'ateliers de concertation avec les riverains et futurs usagers. Il était néanmoins proposé d'y aménager une guinguette dont les conditions d'animation devront être définies. Le reste du site sera doté de différents équipements, qui ont été également intégrés au fur et à mesure de la concertation, tels qu'une aire de pique-nique, des espaces de jeux pour enfants ou d'expression artistique, etc.

UNE MULTIPLICITÉ DES USAGES

La programmation proposée dans le projet de l'équipe BASE a interpellé le jury par sa richesse, son foisonnement et par la qualité et l'intelligence de ses propositions. Mais au-delà, c'est la proposition d'une matrice capable de s'adapter aux besoins et aux envies à l'issue de la concertation qui a remporté l'adhésion sur le projet.



Le Jardin des Voyageuse, structure belvédère, guinguette, Quai Doumergue. Image de concours



« La programmation favorise les usages inter-générationnels et des activités adaptées aux heures de la journée, aux week-ends et aux saisons. Cela permet de maintenir une forte variabilité d'ambiances et d'animations temporelles sur les berges. De plus, le projet prend en compte l'évolutivité des berges suivant les crues : les usages possibles s'adaptent aux mouvements du fleuve... » Extrait de la notice de projet – équipe BASE

En résumé, le projet développe 5 séquences, reliées par un chemin bas de berge reliant l'île d'est en ouest : Le glacis historique, l'anse des angéliques, le balcon de Biesse, les berges sportives. Ces séquences se déroulent en 8 lieux de vie avec des usages associés :

- **Le Grand Glacis** : promenade ombragée, espace « contes » et de détente.

- **Le parvis des écoles** : ping-pong, baby-foot, tables à abdominaux, bancs poutre.
- **L'anse des angéliques** : espace pédagogique sur les estuaires, création de caillebotis immersifs et de « la Pêcherie », possibilité d'installation événementielle sur la plateforme haute, gradine sur la Loire.
- **Le balcon de Biesse** : jeux intergénérationnels (terrain de pétanque et de palet quai haut ; via ferrata pour enfant quai bas) et installation d'un ponton de pêche.
- **Le pont rotule** : points de vue transversaux.
- **Les berges sportives** : agrès de parcours sportif, bowl de skate, rampe de glisse (skate, BMX, roller), aire d'initiation à la discipline Parkour, mur de graff, terrain de badminton et un terrain de volley, pelouse pour des livres appropriations, aire de pique-nique, banquette, installation d'un belvédère guinguette, établis (activité de bricolage, réparation, événement).





Vue de face. Belvédère guinguette.



Vue depuis le chemin de berge. Belvédère guinguette.



Vue depuis le street park



Vue d'ensemble des berges sportives, quai Doumergue.

- **La rampe** : espace d'expression libre (tags, ground painting, ardoises...), espace bricolage, sanitaires, jardins associatifs, potagers ou expérimentaux
- **Le chemin nature** : promenade immersive, ponton de pêche, jardins potagers et jardin partagé

UN RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT AFFIRMÉ – DOUBLE AMBIANCE VÉGÉTALE

Une attention particulière est apportée aux questions environnementales et aux équilibres naturels. Les berges abritent une biodiversité importante à laquelle il faut veiller. La célèbre Angélique des Estuaires, très présente sur l'île de Nantes, illustre la richesse de cette biodiversité.

Les paysagistes proposent des ambiances végétales distinctes pour l'ouest et l'est. La partie est privilégie des essences ligériennes et locales, avec la conservation des grands platanes qui marquent le linéaire du quai. Les paysagistes envisagent d'agrémenter la partie ouest d'une végétation luxuriante, tout en conservant les troènes dorés existants. Une large palette végétale est proposée afin de créer des ambiances conviviales et propices à la détente.

L'anse des Angéliques, Quai Hoche



Les jardins sériels et la structure du Jardin des voyageuses, Quai Doumergue. Image concours



Accessibilité à tous les publics

L'ensemble des espaces doit permettre une accessibilité confortable à tous les publics, avec des circulations réservées aux piétons, vélos et tous types de circulations douces. De fait, les aménagements amélioreront l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et prendre en compte des principes relevant tant de la réglementation que des usages quotidiens : rampes à faible pourcentage, cheminements clairement délimités, limites de revêtements ou bandes podotactiles, espaces à proximité des bancs pour l'accueil des fauteuils roulants...

Sur tous les espaces publics réalisés depuis 2003 sur l'île de Nantes, les aménagements font l'objet d'un travail concerté avec les associations de personnes handicapées, dans le cadre de visites organisées avec la Mission handicap de la Ville de Nantes. Des échantillons de l'ensemble du mobilier urbain sont ainsi installés sur site pour être testés au cours de ces visites. Ces visites génèrent des adaptations de certains équipements, nécessaires à la meilleure appréhension ou utilisation.



BORDS DE RIVIÈRES

Les berges de la Loire rendues aux piétons et cyclistes

Rénovés par l'agence Phytolab, les quais du Pellerin, ancien port avancé de Nantes, déclinent différentes qualités d'espaces et d'ambiances en reliant les villes haute et basse.

Les quais de la commune du Pellerin viennent de bénéficier d'une rénovation qui assure désormais une continuité piétonne, paysagère et architecturale au fil de l'eau. Cette intervention, inscrite au programme des « Rives de Loire » orchestré par Nantes Métropole au sein de l'agglomération, s'intègre à un projet global qui s'étend jusqu'au quai des Coteaux. « Nous avons séquencé l'aménagement, pour rechercher un effet de transition douce entre la place urbaine, où accoste le bac, et l'espace naturel de Bikini. L'ensemble offre une succession d'ambiances, quai urbain, quai jardin et historique, parc domestiqué et, enfin, parc sauvage », décrit Frédéric Fourreau, paysagiste associé de Phytolab. Outre la rénovation des réseaux d'eaux pluviales et usées, une « zone 30 » permet de réduire la vitesse des véhicules, dont le stationnement a été revu et maîtrisé. L'espace public du quai Provost, très dégradé, est réorganisé au profit des piétons et des bicyclettes. Un banc de 120 mètres de longueur, gravé de noms de villes ligériennes, longe la promenade qui a été rehaussée au-dessus du niveau des hautes eaux, la Loire subissant l'influence des marées.

Valorisation du front bâti

Dans son prolongement, un ancien quai enterré sous les remblais a été mis au jour et rénové. Il borde la nouvelle berge replantée en *Angelica heterocarpa*, plus connue sous le nom d'angélique des estuaires. En porte-à-faux sur la Loire, trois estacades prolongent les ruelles



PHOTOS: PATRICK MARALE MONITEUR



2



PATRICK MARALE

- 1 La rénovation des quais de la commune du Pellerin assure une continuité piétonne, paysagère et architecturale d'un bout à l'autre des quais.
- 2 Pour ouvrir des vues sur le fleuve, les paysagistes ont remodelé la végétation, notamment en supprimant des espèces inadaptées, comme par exemple les peupliers d'Italie, et planté des pins et des essences locales.
- 3 Plan de masse. L'aménagement, séquencé, décline une succession d'ambiances, du quai urbain au parc sauvage dans l'espace Bikini.

descendant de la ville haute, et offrent au promeneur un point de vue nouveau sur le fleuve et sur la ville. « En se retournant, la prise de distance redonne à voir le lien entre les villes haute et basse, en écho avec les venelles. » Le front bâti a été mis en valeur par l'enfouissement des réseaux aériens et un éclairage public repositionné le long des façades.

Phytolab a souhaité aussi renouer le lien entre le site du Bikini et la Loire, en sélectionnant la palette végétale existante, en ouvrant des vues sur le fleuve, et en éclaircissant les arbres conservés. Les paysagistes ont supprimé des espèces inadaptées – peupliers d'Italie par exemple – pour planter des pins et essences locales. Le terrain a été remodelé et engazonné, et des allées créées. Pour sa part, la commune a aménagé une aire de jeux et une aire de skate-board.

BLANDINE DAHÉRON ■

Fiche technique

- **Maîtrise d'ouvrage :** Nantes Métropole.
- **Maîtrise d'œuvre :** groupement Phytolab (mandataire)-SCE (BET VRD), Tetrarc (architecte).
- **Entreprises :** Infrastructures : Eurovia ; réseaux souples : Spie ; paysage : Verde Terra ; estacades et mobiliers : BLC.
- **Coût :** 1 417 000 euros TTC.
- **Livraison :** septembre 2009.